



Certification CEDRE

Une démarche Qualité pour accélérer le retour à l'emploi durable des personnes en situation de précarité

Découvrir CEDRE

La certification CEDRE est une démarche Qualité initiée en 1996 par COORACE, fédération nationale d'entreprises de l'insertion par l'activité économique (IAE). Cette démarche a pour objectif de favoriser le retour à l'emploi durable des demandeurs d'emploi. Elle participe ainsi à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité.

La certification CEDRE s'adresse aux entreprises de l'IAE, adhérentes ou non à COORACE : Associations Intermédiaires, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Groupes Économiques Solidaires, etc.

Les objectifs de CEDRE

En s'engageant dans la démarche CEDRE, les entreprises de l'IAE entendent :

- Fournir une réponse adaptée aux besoins des demandeurs d'emploi en améliorant la qualité du travail d'accueil, de suivi et d'accompagnement socioprofessionnel
- Soutenir la professionnalisation des intervenants de l'IAE
- Optimiser la qualité du service qu'elles proposent à leurs clients
- Répondre au déficit de main d'œuvre que rencontrent les entreprises, collectivités ou particuliers sur le territoire

La certification CEDRE tient compte de la double dimension de l'insertion par l'activité économique : la mobilisation des demandeurs d'emploi et celle des acteurs socioéconomiques locaux.

L'équation CEDRE

UN ACCÉLÉRATEUR DE RETOUR À L'EMPLOI DURABLE

CEDRE accélère le retour à l'emploi durable des personnes en situation de précarité grâce à un accompagnement individualisé répondant à des objectifs définis conjointement avec elles.

UN CADRE DE RÉFÉRENCE

CEDRE fixe un cadre de référence commun aux intervenants de l'insertion par l'activité économique en structurant leur mission d'accueil, de suivi et d'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion.

UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

CEDRE est un outil de développement commercial, puisqu'il permet à l'entreprise certifiée de se différencier en proposant un service optimisé par la mise en œuvre d'un système d'amélioration continue de la qualité.

UN OUTIL MANAGÉRIAL

Avec CEDRE, les entreprises certifiées déterminent clairement les attributions de chacun des salariés et veillent au développement de leurs compétences en mettant notamment en place une politique de formation adaptée.

UN GÉNÉRATEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

CEDRE permet de répondre aux besoins d'emplois et de services non satisfaits sur le territoire et contribue ainsi au développement économique local.

Les entreprises certifiées CEDRE s'engagent !

Avec CEDRE, les entreprises de l'IAE mettent en place un système d'amélioration continue de la qualité qui leur permet de prendre des engagements auprès de leurs salariés et clients.

Engagements à l'égard des salariés en insertion

- Les rendre acteurs de leur parcours d'insertion en créant des temps et des lieux pour qu'ils puissent exercer une réelle influence sur l'évolution des actions d'insertion qui leur sont proposées
- Formaliser une démarche pédagogique
- Mobiliser les moyens adaptés et nécessaires à la réalisation de leur parcours d'insertion
- S'assurer de la compétence et de la qualification des intervenants de l'entreprise
- Veiller à la qualité de l'environnement dans lequel se déroulent les actions d'insertion

Engagements à l'égard des clients

- Délivrer une information claire et précise sur les services proposés
- Tenir compte de leurs besoins spécifiques et priorités
- Les associer aux objectifs et résultats d'insertion

Certification CEDRE

Les principes d'action

Mission accueil

Définir ce que l'on va faire ensemble

- Faire connaître au demandeur d'emploi accueilli son offre d'insertion
- Proposer et réaliser avec lui une évaluation de sa situation socioprofessionnelle
- Evaluer ses capacités et compétences professionnelles
- Mettre en place une procédure qui structure l'accompagnement et le suivi du demandeur d'emploi devenu salarié en parcours d'insertion

Mission insertion

Construire et réaliser le parcours d'insertion

- Formaliser et contractualiser un engagement avec le demandeur d'emploi
- Mobiliser des heures ou des missions de travail et des actions associées pour la construction de son parcours personnalisé
- Associer de manière adaptée les clients, les partenaires économiques locaux et les administrations publiques aux objectifs d'insertion poursuivis
- Effectuer des bilans réguliers avec le salarié en parcours d'insertion

Mission observatoire

Mesurer les besoins du territoire et valoriser le travail de l'entreprise

- Rendre compte de son activité en utilisant un cadre de référence commun
- Se donner les moyens de mieux maîtriser son évolution et mieux valoriser ses actions
- Se doter d'outils pour améliorer continuellement la qualité de ses services

Certification CEDRE
La validation d'un processus d'amélioration continue de la qualité

Comment obtenir la certification ?

• L'entreprise qui souhaite être certifiée CEDRE s'engage dans une démarche de certification composée :

- d'un audit de certification conduit par un auditeur externe
- d'une évaluation par le Comité national de certification, indépendant, composé de deux auditeurs externes et de trois représentants de l'économie sociale et solidaire

• La certification atteste de la conformité des pratiques de l'entreprise au référentiel Qualité validé et reconnu par COORACE.

Il prend en compte les spécificités propres aux différentes entreprises de l'insertion par l'activité économique : Associations Intermédiaires (AI),

Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), Entreprises d'Insertion (EI), Groupes Economiques Solidaires (GES).

• L'entreprise peut, si elle le souhaite, mettre en place une formation-action de 18 à 24 mois pour se préparer à l'obtention de la certification.

Impliquant l'ensemble du personnel - bénévoles et salariés -, cette formation-action permet à chacun de s'approprier le référentiel Qualité CEDRE et de formaliser collectivement le manuel Qualité et le plan d'amélioration continue de la qualité de l'entreprise.

• Une fois obtenue, la certification a une durée de validité de 3 ans.

Au cœur de CEDRE, le manuel Qualité

• Les entreprises qui s'engagent dans le Programme CEDRE doivent rédiger un manuel Qualité.

Le manuel Qualité est un outil qui permet à l'entreprise de se conformer aux exigences du référentiel. Il décrit comment l'entreprise est organisée et la manière dont elle met en place ses actions pour obtenir de meilleurs résultats d'insertion. Il garantit ainsi l'amélioration continue de la qualité.

Le référent Qualité, garant et animateur de la qualité

• Toute entreprise certifiée CEDRE doit avoir un ou des référent(s) Qualité ayant la responsabilité de :

- veiller au bon fonctionnement du système de management de la qualité et de ses processus
- rendre compte à la direction du fonctionnement et des besoins d'amélioration de la qualité
- encourager la pratique de la qualité

La certification CEDRE répond...

- **aux exigences de la définition légale de l'IAE**

« L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. »

L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires. »

Article L. 5132-1 du code du travail

- **aux nouvelles modalités de conventionnement des structures de l'insertion par l'activité économique**

« La SIAE transmet une demande (de subvention) qui comprend notamment une présentation formalisée de son projet d'insertion destiné à favoriser le retour sur le marché du travail des personnes recrutées. Ce projet d'insertion doit en effet prévoir des actions visant à lever des freins à l'emploi et

dont l'efficacité se mesure par les résultats qu'elles permettent d'atteindre. Ce document s'organise autour de quatre axes :

- L'accueil et l'intégration en milieu de travail ;
- L'accompagnement social et professionnel ;
- La formation des salariés en insertion ;
- La contribution à l'activité économique et au développement territorial. »

Circulaire DGEFP n°2008-21 du 10 décembre 2008

- **aux politiques européennes d'inclusion sociale**

« Favoriser l'accès à un emploi durable et de qualité pour toutes les femmes et les hommes en situation de travailler, notamment : en mettant en place pour les personnes appartenant aux groupes de personnes les plus vulnérables des parcours d'accompagnement vers l'emploi et en mobilisant à cet effet les politiques de formation. »

Extrait du Conseil (Emploi et Politique sociale) du 17/10/2000 en exécution du mandat du Conseil européen de Lisbonne

A propos de COORACE

Solidaire pour l'emploi, la fédération nationale COORACE, qui regroupe 500 entreprises de l'économie sociale et solidaire, défend depuis 1985 le droit au travail pour tous. Elle participe avec ses adhérents, sur l'ensemble du territoire, à l'intégration par l'emploi des personnes en situation de précarité, au développement économique et à la création d'activités nouvelles dans des filières professionnelles diversifiées.